

**LE FINANCEMENT  
DES CULTES  
ET DE LA LAÏCITE :**

**COMPARAISON INTERNATIONALE  
ET PERSPECTIVES**

D/2005/9725/7  
ISBN-2-930378-26-3

© Observatoire des Relations Administratives entre les Cultes, la Laïcité organisée et l'Etat (ORACLE), Av. Général Michel 1B, 6000 Charleroi

Tous droits de reproduction, traduction, adaptation, même partielle, y compris les microfilms et supports informatiques, réservés pour tous les pays.

Cet ouvrage est sorti des presses de l'imprimerie provinciale de Namur.

La couverture de l'ouvrage, comme les affiches et dépliants annonçant le colloque, ont été réalisés par Jocelyne BOUDART, infographiste au CIFO.



# **LE FINANCEMENT DES CULTES ET DE LA LAÏCITE :**

## **COMPARAISON INTERNATIONALE ET PERSPECTIVES**

Sous la direction de  
**Jean-François HUSSON**

Actes du colloque organisé le 8 octobre 2004 à Namur  
à l'initiative du Conseil provincial de Namur  
par l'Observatoire des Relations Administratives entre les Cultes,  
la Laïcité organisée et l'Etat (ORACLE),  
le Centre Interuniversitaire de Formation Permanente asbl (CIFO),  
et Namur-Europe-Wallonie asbl (NEW).

**Les éditions namuroises**

## **Avec les contributions ou interventions de**

Frédéric AMEZ  
Louise-Marie BATAILLE  
Mohamed BOULIF  
Antonio CACI  
Jean-Emile CHARLIER  
Louis-Léon CHRISTIANS  
Jean-Louis CLOSE  
Philippe COURARD  
Vincent de COOREBYTER  
Jean-Pierre DELVILLE  
Patrick DE POOTER  
Benoît DISPA  
Hugues DUMONT  
Julie DURY  
Philippe GROLLET  
Eliabel HENNART  
Jean-François HUSSON  
Julien KLENER  
Michel LAUB  
Georges LIENARD  
Francis MESSNER  
Charles MICHEL  
Frédéric MOENS  
Clotilde NYSENS  
Béchir OUESLATI  
Adriaan OVERBEEKE  
Athénagoras PECKSTADT  
Yvan PETIT  
René ROBAYE  
Caroline SÄGESSER  
Vincent SEPULCHRE  
Marc SNOECK  
André TIHON  
Rik TORFS  
Jean-Marc VAN ESPEN  
Bernard WESPHAELE

## **Nos plus vifs remerciements**

- au personnel des divers services de la Province de Namur, de l'asbl NEW et du CIFO P asbl qui ont participé à la réussite de ce colloque et à la production des présents Actes ; un merci tout particulier à Luc ARNOULD et à Alain BACCUS, ainsi qu'à celles qui ont assuré une bonne part du travail de collationnement, Julie DURY et Julie MAHIELS ;
- à la Fabrique d'Eglise Saint-Loup, à la Maison de la Laïcité François Bovesse et à la Maison de la Poésie qui ont accueilli le colloque en leurs locaux ;
- à l'imprimerie de la Province de Namur dont les presses ont produit le présent ouvrage.

## Préambule

Le colloque organisé le 8 octobre 2004 à l'initiative du Conseil provincial de Namur a été l'occasion de faire le point sur de nombreuses questions concernant le financement public des cultes et de la laïcité, que ce soit en Belgique ou dans d'autres pays. Il a également été l'occasion de déclarations et de positionnements importants, comme en témoigne la retranscription de la table ronde de clôture présidée par le Professeur Hugues DUMONT. A cette occasion, le Ministre Philippe COURARD a fait part de ses intentions quant à la méthode à suivre pour élaborer un nouveau décret relatif à l'organisation et au fonctionnement des cultes en Région wallonne; il a notamment souligné sa volonté de mener un travail serein.

Depuis, tant la Commission des Affaires intérieures du Parlement wallon que le Gouvernement régional se sont attelés à la tâche, la première procédant notamment à diverses auditions tandis que le Gouvernement, à l'initiative du Ministre COURARD, demandait une étude permettant de faire un état de la situation et d'envisager quelques postes. En Région flamande, la mise en œuvre du décret de 2004 se poursuit tandis qu'une ordonnance est en préparation en Région de Bruxelles-Capitale. Au niveau fédéral, à l'initiative de la Ministre fédérale des cultes, Laurette ONKELINX, une commission "chargée de l'examen du statut des ministres des cultes reconnus" a démarré ses travaux en novembre 2005 et doit remettre un rapport en septembre prochain.

Les questions et thèmes abordés dans les contributions rassemblées dans le présent ouvrage restent donc d'une totale actualité. Les futures modifications législatives ou décrétales pourront ainsi être lues au regard des travaux de ce colloque. Certaines contributions ont d'ailleurs été adaptées pour tenir compte des développements survenus depuis octobre 2004. Lorsqu'elles n'ont pu être apportées par l'auteur, ces actualisations ont été, le cas échéant, introduites par les soins de l'ORACLE<sup>1</sup>, sous sa seule responsabilité et en se limitant -sans garantie d'exhaustivité- aux seules contributions traitant de la Belgique. De même, c'est sous notre seule responsabilité qu'ont été retranscrits les échanges de la séance plénière qui a clôturé les travaux du colloque et qu'ont été harmonisés - dans la mesure du possible - renvois bibliographiques et notes de bas de page.

La patience des participants au colloque quant à la parution de ces Actes sera également récompensée par le fait que le présent ouvrage contient trois contributions additionnelles : outre celle de Vincent de COOREBYTER, directeur général du CRISP, qui n'avait pu participer aux travaux, les échanges de la table ronde de clôture sont complétés par des contributions des cultes israélite et orthodoxe.

Signalons que le lecteur soucieux d'être informé des développements dans ce domaine en constante évolution peut s'inscrire à la lettre d'information électronique de l'ORACLE au départ de la page [www.laforel.be/site/oracle](http://www.laforel.be/site/oracle).

Enfin, que l'on me permette de remercier le Conseil provincial de Namur et son président pour la confiance accordée à l'ORACLE et au CIFOp dans le cadre de la préparation et de l'organisation de ce colloque.

Jean-François HUSSON

---

<sup>1</sup> Cela apparaît alors comme "Note de l'ORACLE".



## **Table des matières**

Préambule.....5

### ***SEANCE PLENIERE DU MATIN***

Président : R. Torfs

#### **Accueil et introduction**

Y. Petit..... 11

#### **Chapitre 1.**

##### **Église, Etat et laïcité en Belgique**

##### **Remarques introductives**

R. Torfs.....15

#### **Chapitre 2.**

##### **Le financement des cultes et de la laïcité en Belgique**

J.-F. Husson.....23

#### **Chapitre 3.**

##### **Les modes de financements des religions en Europe**

F. Messner .....51

#### **Chapitre 4.**

##### **Les systèmes électifs de financement des cultes en Europe**

L.-L. Christians .....61

#### **Chapitre 5.**

##### **Le financement des cultes : les cas des États-Unis et du Canada**

B. Oueslati.....73

#### **Chapitre 6.**

##### **Le financement des cultes en Belgique : approche historique**

J.-P. Delville.....79

#### **Chapitre 7.**

##### **Retour sur la naissance d'un système paradoxal**

V. de Coorbyter.....91

**ATELIER 1. ROLE ET RESPONSABILITES DES POUVOIRS LOCAUX**

Présidente : L.-M. Bataille - Rapporteuse : C. Sägger

**Chapitre 8.**

**La répartition des compétences selon la loi spéciale et l'accord de coopération du 27 mai 2004**

F. Amez .....103

**Chapitre 9.**

**Le nouveau décret flamand sur le régime des cultes : quelques réflexions**

A. Overbeek .....123

**Chapitre 10.**

**Pour une nouvelle législation wallonne sur le temporel des cultes reconnus**

A. Caci.....131

**ATELIER 2. LIEUX DE CULTE, MAISONS DE LA LAÏCITE ET PATRIMOINE**

Président : J.-L. Close - Rapporteur : R. Robaye

**Chapitre 11.**

**Les églises, biens culturels, patrimoine culturel et décision politique**

**Enseignements d'une enquête sur les lieux de culte catholique d'une ville belge**

J.-E. Charlier et F. Moens.....137

**Chapitre 12.**

**La gestion du patrimoine religieux**

**Aperçu de la situation en Région wallonne**

J. Dury .....149

**Chapitre 13.**

**Patrimoine et réaffectation : le rôle de l'Institut du Patrimoine Wallon**

E. Hennart.....157

**Chapitre 14.**

**Quel avenir pour les lieux de culte en Belgique ?**

P. De Pooter.....169

**Chapitre 15.**

**Lieux du culte et maisons de la laïcité**

G. Lienard.....179

**ATELIER 3. UN AUTRE MODE DE FINANCEMENT EST-IL POSSIBLE ?**

Président : J.M. Van Espen - Rapporteur : B. Dispa

**Chapitre 16.**

**Un autre mode de financement est-il possible ?**

**Relevé des principales alternatives proposées en Belgique**

J.-F. Husson.....183



**Chapitre 17.**

**Le financement des cultes en Belgique (1780-2004)**

A. Tihon .....191

**Chapitre 18.**

**Financer les communautés philosophiques ?**

**Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?**

M. Snoek .....201

**Chapitre 19.**

**Le financement des cultes et de la laïcité : aspects fiscaux**

V. Sepulchre .....215

***SEANCE PLENIERE DE CLOTURE***

Président : H. Dumont

**Chapitre 20.**

**Table ronde avec les représentants politiques, des cultes et de la laïcité**

présidée par H. Dumont.....245

**Chapitre 21.**

**Contributions ultérieures des cultes israélite et orthodoxe**

J. Klener et M. Laub.....267

A. Peckstadt.....268



**Accueil et introduction**  
**par Monsieur Yvan PETIT,**  
**Président du Conseil provincial <sup>2</sup>**

Monsieur l' Ambassadeur,  
Mesdames et Messieurs les Ministres et leurs représentants,  
Mesdames et Messieurs les mandataires politiques communaux, provinciaux, régionaux,  
communautaires et fédéraux,  
Mesdames et Messieurs les représentants des cultes reconnus et des organisations laïques,  
Mesdames et Messieurs en vos divers titres et qualités,

C'est à la fois un honneur et un plaisir de vous accueillir aujourd'hui en cette Eglise Saint-Loup pour un colloque consacré au financement des cultes et de la laïcité organisée.

Je tiens à remercier tout particulièrement de leur présence les intervenants et participants venant de la Région de Bruxelles-Capitale et de ses communes, de la Région flamande, de la Communauté germanophone, de France, des Pays-Bas et du Québec.

Comme Président du Conseil provincial, vous me permettrez de me réjouir que notre institution ait pu initier un tel colloque alors qu'au Parlement wallon, une proposition de rapport parlementaire sur la régionalisation de la législation organique du temporel des cultes n'a pu aboutir sous la précédente législature.

L'idée de ce colloque découle d'une réflexion sur le financement des cultes et de la laïcité entamée au sein d'un Conseil provincial lorsque, lors du débat relatif au budget 2004, nous avons découvert les conséquences de la loi du 21 juin 2002 par laquelle le fédéral mettait à charge des Provinces, sans transfert de moyens, les interventions en faveur des établissements laïques.

Le Conseil provincial a chargé un groupe de travail, coordonné par Jean-Louis CLOSE et composé d'un conseiller par groupe politique (Mme NAHON, MM. CHEFFERT et TERWAGNE) de concrétiser le projet, ce qui s'est fait avec l'aide de l'ORACLE (Observatoire des Relations Administratives entre les Cultes, la Laïcité organisée et l'Etat) et du CIFoP, rapidement rejoints par l'asbl NEW.

Cette équipe a alors soumis aux instances provinciales, qui l'ont avalisé, le programme de cette journée en empruntant une approche qui s'est voulue pluridisciplinaire et ouverte, sélective et relativement pragmatique.

- Pluridisciplinaire et ouverte, car le pari était d'inviter à échanger des intervenants et participants de disciplines, d'origines et convictions diverses, notamment grâce à l'appel à contribution que vous avez pu voir dans le dépliant d'invitation et sur le site présentant le colloque ;

---

<sup>2</sup> Texte prononcé lors du colloque du 8 octobre 2004.

- Sélective car les trois ateliers de cet après-midi cibleront des questions intéressant plus particulièrement les pouvoirs locaux, laissant de côté (pour une autre occasion peut-être) l'assistance morale et religieuse spécialisée (dans les hôpitaux, maisons de repos, ...) ou les cours philosophiques dans l'enseignement ;
- Pragmatique car le souhait était d'avoir des comparaisons hors de Wallonie susceptibles de contribuer aux perspectives et, à ce titre, je remercie les intervenants néerlandophones, français et québécois. C'est dans la même logique que nous avons décidé de ne pas aborder des systèmes tels que les Eglises d'Etat, système vers lequel on n'imagine guère la Belgique évoluer...

Ce matin, après une mise en contexte par le Pr. TORFS, les intervenants évoqueront successivement les situations belge, française et celle des nouveaux pays membres de l'Union Européenne. Seront ensuite évoqués les divers systèmes d'impôt d'église et d'impôt philosophiquement dédicacé et la situation en Amérique du Nord. Il était prévu que deux discutants réagissent à ces exposés et tentent de les mettre en perspective et d'établir des passerelles vers les Ateliers de l'après-midi, consacrés respectivement au rôle des pouvoirs locaux, aux lieux des cultes et laïques et, enfin, à d'éventuelles alternatives à l'actuel mode de financement. Hélas, suite à un empêchement de dernière minute de M. de COOREBYTER<sup>3</sup>, du CRISP, seul M. DELVILLE interviendra comme discutant. Cela nous donnera davantage de temps pour des échanges de vue.

Enfin, les travaux de la journée se termineront par une table ronde en présence de représentants des partis politiques, des cultes reconnus et de la laïcité organisée.

Sans plus attendre, je vous souhaite bon travail et je donne la parole au Professeur TORFS.

---

<sup>3</sup> Note de l'ORACLE : le chapitre 7 présente la contribution que V. de COOREBYTER a eu la grande amabilité de nous faire parvenir par la suite.